

BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 24 FEVRIER 2014 – MORESTEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :	
NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MANSIAUX André	Président CLD Boucle du Rhône
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet local – CC Isle Crémieu
RABILLOUD André	Conseillère régionale
REYNAUD Philippe	Conseiller régional – Pilote CTEF
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
Invité :	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
ETHEVE Mickaël	BLEZAT
GAUTHIER Raphaël	ARGOS
RODRIGUEZ Anaïs	Animatrice CLD – Patrimoine - Symbord
Excusés :	
Mme BANCHEREAU, MM. BUHAGIAR, DAVRIEUX, DESCAMPS, GOETHALS, TUDURI.	

Ordre du jour :

De 17h30 à 19h00 - CDDRA

- 1- Présentation de l'évaluation du CDRA
- 2- Rappel du calendrier
- 3- Candidature CDDRA

De 19h00 à 20h00 - CDRA

- 1- Validation de l'avenant d'ajustement financier
 - 2- Dossiers à engager
 - 3- Délibérations Demande de subvention
- Questions diverses

Questions diverses

C D D R A

① Présentation de l'évaluation du CDRA 2009-2014 par les cabinets ARGOS et BLEZAT

Le territoire a choisi les cabinets ARGOS et BLEZAT pour l'accompagner dans l'élaboration du futur CDDRA. MM. Raphaël GAUTHIER (ARGOS) et Mickaël ETHEVE (BLEZAT) sont présents à la réunion pour présenter le rapport d'évaluation finale de notre CDRA (rapport en PJ)

Il fait l'objet d'un riche débat dont les principaux points sont évoqués ci-après :

Evaluation CDRA-PSADER

S'agissant des conclusions et recommandations présentées par les bureaux d'études, aucune remarque particulière n'a été formulée.

Les membres présents mettent en avant les points suivants :

- La nécessité de bien terminer le contrat actuel, le travail engagé n'est pas encore terminé,
- Si les débuts du Contrat ont été parfois difficiles, une amélioration sensible s'est dessinée au fil du temps, notamment dans les relations entre le territoire et la Région, une volonté mutuelle de compréhension s'est développée permettant parfois de dégager des solutions satisfaisantes pour les deux parties.
- Chacun s'accorde sur le fait qu'il est indispensable que le territoire et la Région poursuivent les efforts entrepris
- La notion de « contrat » est essentielle à un bon fonctionnement général
- Des évolutions sont notables dans les relations entre le CLD et les élus locaux.

Prochain CDDRA-PSADER

Pour le prochain CDDRA, il a été évoqué :

- La nécessité d'avoir un projet identitaire, d'avoir une approche « marketing » vis-à-vis de ce territoire : à côté des grandes agglomérations, ce territoire doit désormais répondre à l'enjeu principal suivant : trouver une identité, construire des projets ensemble et définir un positionnement par rapport aux territoires voisins.

Il faut d'abord un projet de territoire à l'échelle de la Boucle du Rhône en Dauphiné, qui soit décliné par la suite au niveau des intercommunalités.

Des idées, des réflexions ont été émises : par exemple, à quoi bon disposer d'une qualité de vie sur un territoire si ce dernier n'offre ni emploi localement, ni moyens de transports en commun pour aller travailler à l'extérieur ! Il faut savoir aussi répondre en matière de culture et de loisirs. Parallèlement, le territoire ne sera jamais en capacité d'offrir le même volume de services qu'en milieu urbain ; les citoyens doivent aussi accepter cet état de fait.

Le territoire doit-il subir le développement des territoires voisins ou bien tirer profit de ce développement ?

Des réponses intercommunales, voire intercommunautaires, doivent être recherchées (par exemple dans le domaine sportif ou encore culturel). Il faut être inventif en la matière tout en conscient des aspects financiers et des limites budgétaires des collectivités.

Des évolutions existent dans la compréhension des liens entre les territoires : les termes « CAPI », « métropole lyonnaise », « Saint-Exupéry » ne sont plus des mots tabous, créant des réticences.

- La prise en compte de cadres supra-territorial qui énoncent un certain nombre de directives : ex. la DTA, le SCoT doit s'appuyer sur elle, ..., la question étant alors de savoir comment le territoire peut trouver des marges de manœuvre par rapport à cet encadrement ? comment peut-il s'adapter ? peut-il évoluer dans ce contexte ?
- Les attentes régionales concernant des actions territoriales transversales et l'effort que doit faire le territoire en la matière
- Le souci de pédagogie vis-à-vis des élus locaux quant à cette attente régionale, couplée à une volonté locale d'aller vers une grande entité intercommunale regroupant la CCPC et la CCIC (volonté de rapprochement ?

entre elles clairement énoncées, affichées et portées). Il ne faut pas que les nouveaux élus appréhendent le SCOT et le CDDRA comme des « carcans » administratifs. Ils ne doivent pas les subir, mais en être les acteurs. Ils doivent s'en saisir pleinement, en comprendre l'intérêt pour leur territoire, et donc se mobiliser pour assister aux réunions concernant ses deux projets. Il faut leur donner les moyens, les clefs de compréhension pour ne pas décrocher.

- La réaffirmation que le Projet de territoire doit être énoncé à travers le SCOT ; le CDDRA étant l'outil financier du SCoT.
- Les réflexions relatives au PNR.
- Belkacem Lounes souligne l'intérêt du film présenté lors du forum Développement durable qui montre le territoire à travers les yeux des habitants et des enfants. Il insiste sur la question agricole et rurale et la place du développement durable dans les réflexions
- Le Président du CLD a réaffirmé le positionnement du CLD quant à sa volonté d'être un partenaire actif des réflexions du territoire. Il souhaite des apports constructifs aux réflexions qui vont alimenter le futur projet de territoire.

② Rappel du calendrier d'élaboration du CDDRA

Le calendrier général d'élaboration du Contrat est présenté à nouveau afin que chacun intègre bien les contraintes (échéances électorales) et les engagements pris à respecter les délais.

24 février	COPil - Evaluation
19 mai au 6 juin	2 Ateliers territoriaux 1 par EPCI
16 juin	COPil - Diagnostic
26 juin	Forum présentation du diagnostic
30 juin au 11 juillet	2 Ateliers prospectifs 1 par EPCI
8 septembre	COPil - Enjeux
29 septembre	Séminaire + COPil – Stratégie
	<input type="checkbox"/> Envoi de la charte à la Région après délibération des 2 EPCI
13 et 14 octobre	3 Ateliers Projets
3 novembre	COPil - Plan d'actions
15 décembre	COPil - Plan d'actions (fiches définitives)
	<input type="checkbox"/> Envoi du contrat définitif à la Région après délibération des 2 EPCI

Un travail particulier devra être proposé pour bien intégrer les nouveaux élus dans la démarche.

③ Candidature CDDRA

Le SYMBORD enverra un courrier à la Région pour présenter la candidature du territoire au futur CDDRA.

Cette candidature permettra, d'une part, l'ouverture des crédits transitoires permettant de financer les études et postes pendant la phase entre CDRA et CDDRA.

D'autre part, elle déclenchera un courrier de la Région sur sa vision du territoire et de ses enjeux.

La candidature sera composée :

- Du bilan CDRA 2009-2014 (Evaluation ARGOS) comprenant les principaux enseignements
- Du périmètre « provisoire » : limité aux 2 CC Isle Crémieu et Pays des Couleurs avec possibilité d'extension à CC Porte Dauphinoise Lyon St Exupéry après les élections (la date limite de l'extension du périmètre est celle du dépôt de la charte prévue en 09/2014)

CDRA

① Avenant d'ajustement financier

A un an de la fin du CDRA (17/12/2014), il reste 1,6 M d'euros de subventions à engager.

Tous les maîtres d'ouvrages d'actions ont été sollicités en 2013 et se sont engagés par délibération dans la réalisation de leurs projets.

Pour les MO communales, intercommunales et associatives : 1,2 M €
Pour les MO transversales (SM ou appel à projet) : 0,47 M €

Peu de modifications sont prévues car les maîtres d'ouvrages ont délibéré pour s'engager sur la mise en place de leurs actions avant la fin du CDRA en décembre 2014.

Un avenant léger est proposé pour solder les actions au regard de la réalité des projets. (- 200 000 € de mouvement).

Voici les modifications proposées :

Actions désengagées ou soldées :	Avenant	Commentaires
2-3 Urbanisme de qualité	-30 000	Reste 10 172 € (formations, études communales)
3-3 OPAH	-12 950	Soldée
5-2 Randonnée	-35 000	Abandonnée
6-1 Expérimentations Mobilité	-20 000	Reste 9 607 € (expérimentations Boucle du Rhône)
8-4 Promotion économique	-30 000	Reste 4 623 € (AENI 2014)
8-5 Démarche qualité environnement	- 3 000	Abandonnée (CCIC)
12-3 Soutien projets insertion	- 9 855	Soldée
13-1 Aires Camping-car	- 19 149	Soldée
14-2 Promotion Tourisme	- 11 046	Reste 11 056 € (Outils communication Patrimoine)

Actions reabondées :	Avenant	Reste	Commentaires
2-4 Restauration Patrimoine	50 000	80 501	Fin programme Restauration/Valorisation
5-1 Aménagement boucles ViaRhôna	35 000	220 288	Aménagement CFEL
11-1 Animation réseau UCA	15 000	83 214	Poste 1 ^{er} semestre 2015
13-2 Aménagement sites touristiques	20 000	30 000	Abandon Quirieu/Brangues – Site du Vernai
13-3 Animation sites patrimoniaux	10 000	23 959	Fin programme animations 2014
17-2 Animations culturelles	41 000	63 493	Soutien Solstice et Isle en Scène

L'avenant d'ajustement financier est validé. Il sera adressé par courrier à la Région.

② Engagement des crédits :

16 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

2-4 Accompagnement des projets Patrimoine	Symbord	3 500
3-3 Animation OPAH Isle Crémieu 2014	CC Isle Crémieu	10 500
10-2 Favoriser l'activité en milieu rural Animation 2014	Chambre d'agriculture	3 600
13-3 Animations de sites patrimoniaux	Appel à projet x 7 MO	13 867

Grottes de la Balme, Maison du Patrimoine, Maison de la Pierre au Ciment, Espace Eaux Vives, Amis de la Maison Ravier, Vertrieu, SYMBORD

16-1 Formation/Communication Petite Enfance	CC Isle Crémieu	1 650
17-2 Faites des Arts 2014	Petit Théâtre de Chavanoz	7 188
17-2 Médiévales 2014	Commune de Crémieu	8 000
17-2 Festival Isle en Scène 2014	CC Isle Crémieu	25 050
17-2 Les Aveyrinades	Association Les Aveyrinades	3 000
17-2 Solstice de Brangues	CC Pays des Couleurs	10 915

Les 16 dossiers obtiennent un avis favorable.

③ Délibérations

Demande de subvention – Budget CDRA – Action 2-4 Accompagnement des projets de valorisation du patrimoine (2è tranche)

Dans le cadre de l'action 2-4 du CDRA « inventaire, préservation et mise en valeur des différents types de patrimoine bâti rural », un inventaire de tous les éléments des 42 communes a été réalisé par la Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby en 2010-2011. Près de 1 550 éléments ont été répertoriés et classés en 3 catégories : « Pays de Pierre », « Au Fil du Rhône » et « Paysages, peintres et artistes ».

Suite à cela un inventaire qualitatif a été réalisé en 2011 : 1 ou 2 éléments à restaurer par commune ont été sélectionnés. Des travaux de restauration/sauvegarde sont en cours ou ont été réalisés. La Maison de la Pierre au Ciment de Montalieu-Vercieu accompagne ces communes dans leurs travaux de restauration.

Le schéma de valorisation du petit patrimoine de la Boucle du Rhône en Dauphiné a été défini suite à l'inventaire et des actions prioritaires à mettre en œuvre ont été identifiées s'inscrivant dans les 3 grandes thématiques. Dans ce cadre, une charte graphique a été validée en décembre 2011 et le prestataire fournissant des panneaux signalétiques a été sélectionné suite à un marché public de fournitures en avril 2012.

Chaque élément communal restauré est ensuite valorisé avec un panneau descriptif.

D'autres projets de valorisation ont été identifiés et doivent désormais être mis en œuvre : Création de sentiers thématiques et routes touristiques, élaboration de 3 tables d'orientation, de topoguides, organisation d'un évènement sur le patrimoine, etc.

Objectif de l'étude :

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné est maître d'ouvrage des projets de valorisation du patrimoine. Il souhaite aujourd'hui faire appel à un prestataire extérieur pour l'accompagner dans les projets de valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire 42 communes. Le travail d'étude devra aboutir à la définition, au chiffrage de chaque projet et à la création d'outils de valorisation du petit patrimoine.

Contenu de cette étude :

- Poursuite de l'inventaire auprès des communes nouvellement arrivées sur le territoire (Tignieu et Corbelin)
 - Accompagnement des communes de Tignieu et Corbelin dans la restauration et la valorisation de leur petit patrimoine
 - Accompagnement des communes dans la restauration et la valorisation de leur petit patrimoine, seconde phase.
- L'étude d'accompagnement des projets de valorisation du patrimoine estimée à 7 000 euros est subventionnée par le Conseil Régional (50%) et le Conseil Général de l'Isère (25%).

Le Bureau syndical doit délibérer afin d'autoriser le Président à solliciter la subvention de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère.

Après délibération, le Bureau syndical,

DECIDE

- d'approuver le lancement d'une étude d'accompagnement des projets de valorisation du patrimoine
- de valider la demande de subvention pour l'étude accompagnement des projets de valorisation du patrimoine
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 50% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires

Demande de subvention – Budget CDRA – action 13.3 « La Boucle du Rhône fête son patrimoine »

Dans le cadre du CDRA, le Syndicat Mixte anime le volet tourisme et patrimoine. Suite à un inventaire du petit patrimoine bâti réalisé en 2010-2011, des éléments ont été restaurés par les communes. Afin de mettre en valeur le patrimoine restauré à l'échelle du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et de faire connaître et permettre l'appropriation de ce patrimoine par la population locale, un événement festif est organisé le week-end du 14-15 juin par le SYMBORD avec les communes de Parmilieu, Panossas, Dizimieu, Brangues/Saint Victor de Morestel, Bouvesse Quirieu, Annoisin Châtelans. Cet événement est reconduit chaque année avec des communes ayant finalisées la restauration de leurs éléments patrimoniaux.

Le principe pour cette 2^{ème} édition de « la Boucle du Rhône fête son patrimoine » est de créer un événement festif autour de l'élément restauré dans chaque commune avec une programmation permettant à la population de pouvoir se rendre sur l'ensemble des lieux pendant le week-end.

Le projet estimé à 6 000 euros est subventionné par le Conseil Régional (30%) et le Conseil Général de l'Isère (25%).

Le Bureau syndical doit délibérer afin d'autoriser le Président à solliciter la subvention de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Isère.

Après délibération, le Bureau syndical,

DECIDE

- de valider la demande de subvention pour l'organisation de la fête du patrimoine
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 30% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires

Questions diverses

- L'**ACABRED**, association des commerçants et artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné, a renouvelé sa demande de **subvention** de 5 500 euros auprès du SYMBORD. Une convention permettra d'encadrer le travail de l'association.
- A la demande de la Région, l'**INSEE** a élaboré une **lettre d'analyse** de notre territoire de 8 pages. Elle est distribuée aux membres du comité de pilotage et servira pour le travail de diagnostic lié au futur CDDRA.
- Un courrier sera adressé par le SYMBORD à la Région concernant la nouvelle demande de subvention de l'association **Anim'loisirs** pour son **festival de fanfares 2014**
- **Date** du prochain comité de pilotage : **lundi 16 juin 2014 à Morestel (CCPC).**